



## AVENANT N° 4 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS PLURIANNUELLE DU 25 JUILLET 2019

### ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

#### **Laval Agglomération**

1 place du Général Ferrié CS 60809 53008 Laval Cedex

Siret n° 200 083 392 00015

code APE : 8411Z

représentée par son Président, en vertu d'une délibération du bureau communautaire du 5 décembre 2022, dénommée ci-après Laval Agglomération,

**d'une part,**

**ET :**

**L'OFFICE DE TOURISME DE LAVAL AGGLOMÉRATION**, association régie par la loi du 1er juillet 1901 dont le siège social est à LAVAL, 84 avenue Robert Buron, représentée par son Président,

Ci-après désignée par les termes "Office de tourisme",

**d'autre part,**

En application de l'article 5 de la convention d'objectifs et moyens pluriannuelle en date du 25 juillet 2019, le montant de la subvention attribuée par Laval Agglomération doit faire l'objet chaque année d'un avenant.

**Ceci exposé, Il est convenu et arrêté ce qui suit**

### **ARTICLE 1 – OBJET ET MISSIONS**

Au titre de l'année 2022 et dans l'objectif d'accroître l'hébergement touristique communautaire, Laval Agglomération attribue à l'Office de Tourisme de Laval Agglomération, une subvention d'investissement de 100 000 €.

Celle-ci se décompose comme suit :

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Montant de la subvention</b>
2 chalets (montage + plateforme)	67 000 €
Travaux réseaux (eaux, électricité)	14 000 €
Equipements intérieurs	2 000 €
4 lodges Trigano	15 000 €
Mission CAUE	2 000 €
<b>TOTAL Investissement</b>	<b>100 000 €</b>

## **ARTICLE 2 – VERSEMENT SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

Le versement de la subvention d'investissement interviendra sur production des justificatifs de factures acquittées.

## **ARTICLE 3**

Les autres articles de la convention d'objectifs et moyens pluriannuelle du 25 juillet 2019 restent inchangés.

Fait en 3 exemplaires originaux

À Laval, le

Le Président de Laval Agglomération,

Le Président de l'Office de Tourisme  
de Laval Agglomération,

Florian Bercault

Patrick Péniguel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20221205-S13-BC-204-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2022

Mise en ligne : le 15-12-22